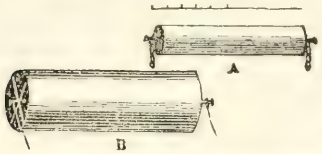
gueur d'un tel instrument aux dépens de son diamètre.

La plupart des rouleaux sont mis en mouvement à l'aide d'un châssis de bois ou de métal dans lequel les deux extrémités de leur axe sont emboîtées. — La forme de ce châssis, dont les figures suivantes donneront une idée, varie au gré du constructeur, sans que les modifications qu'on lui fait éprouver puissent exercer une influence notable sur l'action du cylindre. — Il est aussi des rouleaux qui ne portent aux deux bouts saillans de leur axe que deux anneaux tournans munis de crochets, auxquels on fixe les traits de tirage.

Les *fig.* 278 et 279 représentent deux de

Fig. 279. Fig. 278.



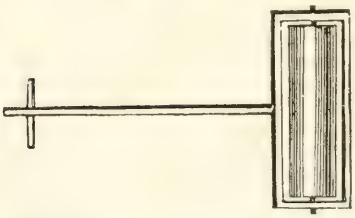

ces rouleaux; le premier est en bois dur et pesant, le second est en fonte.

Le *rouleau à demi-châssis* (*fig.* 280), tel qu'on l'emploie dans plusieurs de nos départemens du nord, est le plus souvent en bois, quelquefois en pierre ou en fonte, ainsi que le suivant (*fig.* 281) qui est compris *dans un châssis complet*.—Lorsque ces

Fig. 280.



Fig. 281.

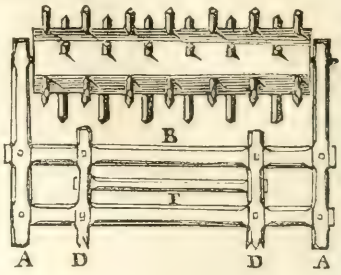


rouleaux ont été fabriqués en bois, on leur donne des châssis en bois; lorsqu'ils sont en pierre ou en fonte, on les monte en fer.

Les *rouleaux unis*, très-pesans, peuvent servir, comme les autres, à briser les mottes. Cependant, on a remarqué, particulièrement sur des terres fortes qui contenaient encore un peu d'humidité, que la pression qu'ils exercent uniformément peut être excessive, puisqu'on s'est vu parfois contraint de les faire suivre par l'extirpateur, la herse étant insuffisante pour rendre au sol la légèreté suffisante. Les rouleaux à pointe ou à surface cannelée n'ont pas le même inconvénient.

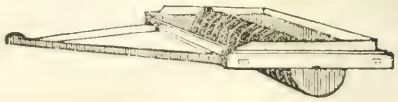
Le *rouleau dit brise-mottes* de GUILLAUME (*fig.* 282), porte un grand nombre de dents en bois, carrées, longues de 5 po. (0m 135) environ, et de 2 po. (0m 054) d'équarrissage. Il se compose, du reste, de deux tirans A A, unis par deux traverses B, sur lesquelles est boulonnée la limonière D D, dont l'écartement est maintenu par la barre E. — Ce rouleau est du prix de 100 fr.

Fig. 282.




Le *rouleau à disques coupans* (*fig.* 283) est

Fig. 283.



formé d'un cylindre en bois, sur lequel se trouvent enfilés et fixés de diverses manières des anneaux lamellaires, tranchans à leur circonférence.— On l'emploie dans quelques localités de préférence au scarificateur pour faciliter un premier labour dans les friches ou les terres enherbées. — Ce rouleau a sur les scarificateurs l'avantage de moins fatiguer l'attelage et d'agir par sa propre pesanteur. Aussi, non seulement doit-on l'exécuter en bois très-lourd, mais a-t-on jugé nécessaire de le surmonter d'une boîte, susceptible de recevoir divers objets d'un poids considérable, ainsi que l'indique la *fig.* 284.

Le *rouleau à pointes en fer* (*fig.* 285) peut être employé non seulement pour briser énergiquement les mottes après un labour

Fig. 284.

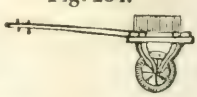
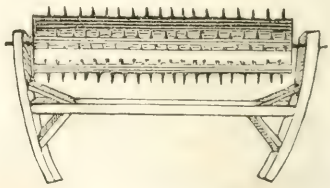


Fig. 285.



récent, mais encore pour ameublir des terres anciennement labourées, et les préparer à recevoir la semence, soit qu'elles aient été accidentellement plombées outre mesure par les pluies, soit que le temps les ait durcies. Comme dans l'exemple précédent, les dents doivent avoir de 4 à 5 po. (0m 108 à 0m 135) de longueur. Elles sont rangées par lignes parallèles équidistantes et disposées de manière à se trouver en quinconces. Le nombre des lignes varie nécessairement avec le diamètre du cylindre.

M. MOLARD, de l'Institut, a reçu autrefois de Suède, et perfectionné avec un grand succès, un rouleau auquel il a conservé le nom